FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Resolve Pet Specialist Stain & Odor Remover

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par : Resolve Pet Specialist Stain & Odor Remover

: Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Téléphone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Médical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) CHEMTREC

En dehors des États-Unis et du Canada (Amérique du Nord), appelez Chemtrec :

703-527-3887.

Site internet: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Carpet detergents Utilisation par les consommateurs

Cette FDS est conçue pour le lieu de travail, les employés, le personnel d'urgence et pour d'autres conditions et situations où il existe un potentiel plus important à grande échelle ou prolongée d'exposition, conformément aux exigences de l'Administration de la sécurité et de la santé au travail Département du Travail des Etats-Unis (USDOL Occupational Safety and Health Administration).

Cette FDS n'est pas applicable à l'utilisation par les consommateurs de nos produits. Pour l'utilisation par des consommateurs, toutes les précautions et les informations de premiers secours sont fournies sur l'étiquette du produit conformément aux réglementations gouvernementales applicables, comme indiqué dans la section 15 de cette FDS.

UPC Code / Sizes : Trigger Spray, Gallon Jug - 32 oz., 137 fl oz

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Non applicable.

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

2. Identification des dangers

Généralités : Non applicable.

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Éléments d'une étiquette : Aucun connu.

complémentaire

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Dipropylene Glycol Butyl Ether	≥1 - ≤5	29911-28-2
Sodium Lauryl Sulfate	≥1 - ≤2.1	68585-47-7
hydrogen peroxide solution	≥1 - ≤2.1	7722-84-1

Le produit ne contient aucun ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si

des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

4. Premiers soins

Inhalation
Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.: Aucune donnée spécifique.

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Movens d'extinction

Agents extincteurs

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs

inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
hydrogen peroxide solution	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022). TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 8 heures. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2020). TWA: 1 ppm 10 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 1 4 mg/m³ 8 heures.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique: Liquide.Couleur: Incolore.Odeur: Fruitée.

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : 5.3 à 5.7

Point de fusion et point de

congélation

: Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

: Non disponible.

d'ébullition

Point d'éclair : Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité : Non disponible.

Limite supérieure/inférieure : Non disponible.

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur relative : Non disponible.

Densité relative : 1 à 1.02

Solubilité :

Médias	Résultat
l'eau froide	Soluble
l'eau chaude	Soluble

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non applicable.

octanol/eau

Température d'auto- : Non disponible.

inflammation

Température de : Non disponible.

décomposition

Viscosité : Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des : Non applicable.

particules

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

dangereuses ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

dangereux décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
hydrogen peroxide solution	DL50 Orale		805 mg/kg (70% H2O2 p/p)	-

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
hydrogen peroxide solution	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	1 mg	-

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
hydrogen peroxide solution	-	3	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	•	Voie d'exposition	Organes cibles
hydrogen peroxide solution	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

: Non disponible.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique. Inhalation : Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique. Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la : Aucun effet important ou danger critique connu. reproduction

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/	Cutanó	Inhalation	Inhalation	Inhalation
Nom du produit ou de l'ingrédient	` · ·	(mg/kg)	(gaz) (ppm)	(vapeurs) (mg/l)	(poussières et brouillards) (mg/l)
Resolve Severe Messes Pet Stain & Odor Remover_8324830_D8343446 (US)	66666.7	N/A	N/A	911	N/A
hydrogen peroxide solution	805	N/A	N/A	11	N/A

Code # : FF8324830 D8343446 n° SDS : D8343446 **Date d'édition** : 08/01/2024 8/13

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Sodium Lauryl Sulfate	Aiguë CE50 1.37 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
hydrogen peroxide solution	Aiguë CE50 1.2 mg/l Eau de mer	Algues - Dunaliella tertiolecta - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 2320 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 93 ppm Eau douce Chronique NOEC 0.63 mg/l Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss Algues Poisson - Micropterus salmoides	96 heures 72 heures 28 jours

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
hydrogen peroxide solution	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Dipropylene Glycol Butyl Ether hydrogen peroxide solution	1.523 -1.36	-	faible faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Code # : FF8324830_D8343446 n° SDS : D8343446 Date d'édition : 08/01/2024 9/13

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

: Référencé

: Non inscrit

: Non inscrit

: Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

			SARA 302 TPQ		SARA 304 RQ	
Nom	%	EHS	(lb)	(gallons)	(lb)	(gallons)
hydrogen peroxide solution	1 - 5	Oui.	1000	106.1	1000	106.1

Code # : FF8324830 D8343446 n° SDS : D8343446 **Date d'édition** : 08/01/2024 10/13

15. Informations sur la réglementation

SARA 304 RQ : 82815.7 lb / 37598.3 kg [9834.1 gal / 37226.1 L]

SARA 311/312

Classification : Non applicable.

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification	
Sodium Lauryl Sulfate	1 - 5	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	
hydrogen peroxide solution	1 - 5	LIQUIDES COMBURANTS - Catégorie 1 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3	

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN PEROXIDE

New York : Les composants suivants sont répertoriés: Hydrogen peroxide

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN PEROXIDE Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN PEROXIDE

Californie prop. 65

⚠ This product does not require a Safe Harbor warning under California Prop. 65.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : Yeux - Irritant : May be irritating to skin.

Mesures de précaution : Keep out of reach of children and pets. DO NOT get in eyes, on skin or clothing.

CCCR

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : MAY IRRITATE EYES AND SKIN.

Mesures de précaution : Keep out of reach of children and pets. DO NOT get in eyes, on skin or clothing.

Autres informations / Recommandations

Autres informations : For US only:

Contains Hydrogen peroxide and less than 0.1% phosphorous.

For CANADA only:

Contains hydrogen peroxide and sodium lauryl sulphate.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Non applicable

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 08/01/2024 Date de publication : 06/13/2024

précédente

Version : 4.0

16. Autres informations

Élaborée par

: Reckitt Benckiser India Ltd Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB est membre du programme de gestion des produits CSPA Product Care.